

Trophées Jean-Paul Lanly de l'Académie d'Agriculture de France 2024



Remise des Trophées Jean-Paul Lanly lors de la plénière Hommages et Prix du Forum International Bois Construction 2024, le jeudi 4 avril à 18 heures au Centre Prouvé de Nancy. De gauche à droite : Georges-Henri Florentin, Marie Jorio, Jean-Paul Lanly, Nicole Valkyser Bergmann, Julien Meha.

L'Académie d'Agriculture de France et le Forum International Bois Construction ont décerné les Trophées Jean-Paul Lanly, mettant en lumière l'engagement, l'innovation et l'excellence des acteurs de la filière bois française. La remise des Trophées Jean-Paul Lanly eut lieu lors de la plénière Hommages et Prix du Forum International Bois Construction 2024, le jeudi 4 avril à 18 heures au Centre Prouvé de Nancy.

Cette cérémonie constitua un moment fort pour célébrer l'innovation, l'excellence et la contribution significative des lauréats à la filière bois française.

Depuis plusieurs années, ces trophées sont décernés pour valoriser les entreprises et organisations qui contribuent de manière significative à la promotion et à la valorisation du bois français, tout en favorisant le développement durable et l'innovation.



France Bois 2024 - Lauréat dans la catégorie "Entreprise de moins de 50 salariés"

Les Jeux Olympiques et Paralympique de Paris ont été une opportunité pour la construction bois et biosourcée. Elle a permis la création en 2018 de France Bois 2024 qui a réussi à rassembler l'ensemble de la filière forêt bois, de l'amont et l'aval, et à créer un esprit de solidarité et d'unité parmi tous les acteurs de cette filière.

Discours de Marie Jorio de France Bois 2024

Financée par France Bois Forêt et le Codifab, l'objectif de France Bois 2024 est de promouvoir l'utilisation du bois, notamment français, dans les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris de 2024 en mettant en place de nombreuses missions.

Les missions sont :

- **Promouvoir l'utilisation du bois** : convaincre les donneurs d'ordre et maîtres d'ouvrages de choisir le bois dans la construction et l'aménagement représentant un volume de l'ordre de 29 000m³. Exemples de réalisations d'ouvrages : Grand Palais Ephémère, ouvrages du VOP, passerelle au-dessus de l'A1
- **Lever les freins à la construction avec du bois** : partager des solutions techniques, participer aux comités scientifiques, publier des notes sur la sécurité incendie, etc.
- **Pousser l'innovation** : lancer des guides pour le bardage en bois et les douches sans ressaut, promouvoir l'accessibilité universelle.
- **Mettre en relation et porter à connaissance** : partager des connaissances, organiser des rencontres, valoriser les projets dans les salons professionnels.
- **Développer des solutions d'aménagement et d'ameublement** : collaborer avec les Canaux / ESS 2024 et le CNDB pour promouvoir les solutions bois.
- **Assurer une traçabilité et une gestion durable de la ressource** : définir des objectifs de bois français et de gestion durable. Organiser des réunions de sensibilisation. Rédiger des documents pédagogiques avec une démarche proactive. Les efforts de traçabilité ont porté leurs fruits. Sur le village olympique, 65% des bois mis en œuvre sont d'origine française. Pour l'ensemble des bois mis en œuvre pour les Jeux, c'est 45% alors que l'objectif de départ de l'aménageur des JOP (Solideo) était de 30% de bois Français et de 100% PEFC ou FSC. Tout au long de cette opération, France Bois 2024 a porté pour la filière un objectif de 50% ce qui a permis d'atteindre ces très bons scores.
- **Accompagner des chantiers** : Former, mettre à disposition des experts et élaborer des documents techniques



Réalisations de France Bois 2024

MEHA - Lauréat dans la catégorie "Entreprise de plus de 50 salariés"

MEHA relève un défi remarquable de dépasser le seuil obligatoire de 30% de Bois de France pour atteindre celui de 82%. Leur engagement dans le bois témoigne de leur implication et de leur contribution à des projets d'envergure nationale.

En ce qui concerne leur approvisionnement, ils affirment leurs engagements avec :

- **la Certification PEFC.** Plus de 90% des bois utilisés par MEHA sont certifiés PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) qui garantit une gestion responsable des forêts, assurant ainsi la durabilité des ressources forestières. Elle permet également une traçabilité des bois grâce à une chaîne de contrôle ininterrompue depuis la coupe des arbres jusqu'aux produits finis.



Discours de Julien Meha de MEHA

- le Label **BOIS DE FRANCE** depuis juin 2022. Ce label promeut une démarche d'économie circulaire et favorise l'utilisation de bois provenant spécifiquement des forêts françaises. Plus de 80% des bois de structure utilisés par MEHA sont désormais labélisés "Bois de France".

La société MEHA met en avant son engagement en faveur du "Fabriqué en France", avec plus de 50 % de ses composants et matériaux d'origine française, et de la réalisation de toutes les étapes de la conception à la construction réalisées sur le territoire français.



L'HESTER - Construction d'un bâtiment collectif de 19 logements à Rosny-sous-Bois (93)

Nous félicitons chaleureusement France Bois 2024 et Meha pour leurs réalisations remarquables.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Le Forum International Bois Construction : nicole@nvbcom.fr